

Eléments de démographie franc-comtoise à propos de trois cartes

Robert CHAPUIS

1975 – Annales littéraires de l'Université de Besançon

Les trois cartes suivantes :

- densité de la population en 1968,
- évolution de la population entre 1954 et 1962,
- évolution de la population entre 1962 et 1968,

font partie d'un ensemble de 15 cartes démographiques, dressées sous notre direction, et qui, avec d'autres, s'inscrivent dans le cadre de la préparation d'un Atlas de Franche-Comté.

On les a fait précéder de deux cartes destinées à aider à l'interprétation des documents proprement démographiques :

- l'une délimite les unités urbaines, les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU), les régions agricoles,
- l'autre montre les migrations alternantes.

L'intérêt de ces documents apparaîtra dans le commentaire. Cependant, paradoxalement, les régions agricoles n'ont pas été indiquées pour leur intérêt proprement agricole : l'espace comtois est, sauf rares exceptions, remarquablement homogène de ce point de vue et les variétés de détail ne correspondent plus à des limites définies il y a vingt ans. Par contre, les régions agricoles correspondent assez bien aux régions naturelles de la province, à quelques exceptions près : la Montagne du Jura, par exemple, est trop étroite pour correspondre à l'ensemble du haut Jura plissé.

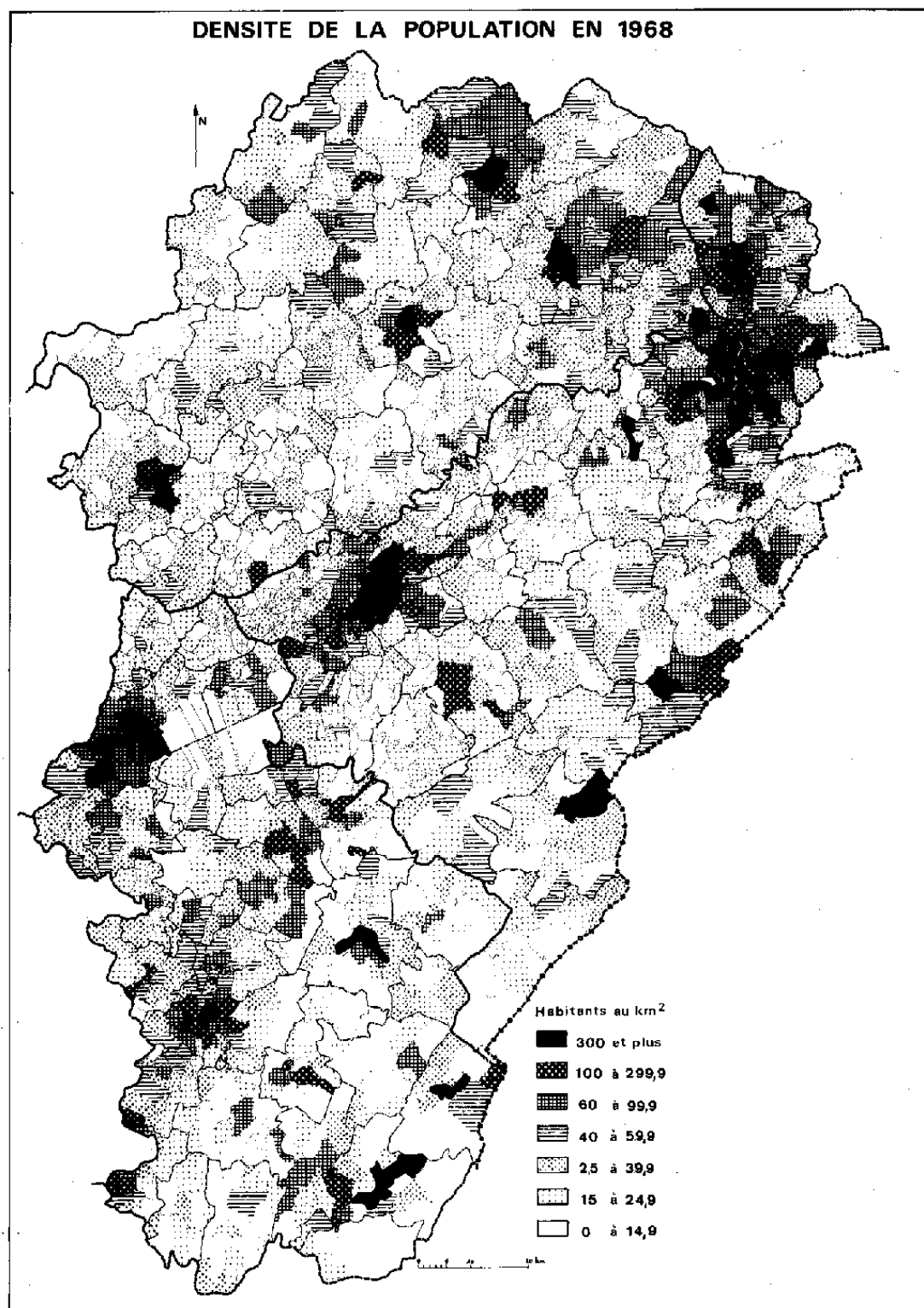
On peut ainsi trouver réunis, sur la première des cartes, quelques éléments structurels essentiels de l'espace comtois : relief et même climat (assez étroitement calqué sur la topographie), espaces rural, semi-rural (ZPIU), urbain.

Entre autres documents, on a utilisé pour le commentaire :

- INSEE - *Population de la Franche-Comté au recensement de 1968*. Supplément au Bulletin régional de statistique du 1er trimestre 1969; Dijon, 23 p.
- INSEE - *Composition des zones de peuplement industriel ou urbain en Bourgogne et en Franche-Comté*. Bulletin régional de statistique, Dijon, 2e trimestre, 1969, p. 22-25.

- Comité régional d'expansion économique et de productivité de Franche-Comté. *La Franche-Comté en 36 questions*. Besançon, Comité régional d'expansion, 1972, 280 p.

- CLAVAL (Françoise), BRUNET (Roger), *Bourgogne, Franche-Comté*, Paris, Larousse (Découvrir la France), 1973, 80 p.



DENSITE DE LA POPULATION EN 1968

UNE FAIBLE DENSITE MOYENNE.

La Franche-Comté est seulement la 13e région française par sa densité de population : 62 hab./km² (France 92). La carte le fait bien apparaître, puisque dominant très largement les densités inférieures à 60 hab./km².

Cette densité médiocre, jointe à l'étroitesse du territoire régional (16 188 km² pour trois départements : Doubs, Jura, Haute-Saône et le petit Territoire de Belfort), explique que la Franche-Comté ne soit que la 20e des 22 régions françaises par sa population totale (992 543 hab.).

- *Les régions voisines sont beaucoup plus densément peuplées : Alsace (170hab./km²), Lorraine (97), Rhône-Alpes (101), Jura Suisse (178). Seules ses voisines de l'Ouest sont moins bien loties : Champagne-Ardenne (50), Bourgogne (48).*

- *La Franche-Comté est restée plus rurale que la moyenne française (43,0 % de la population est rurale - France : 33, 8 %) tout en étant, paradoxalement, la 2e région française par le pourcentage des emplois industriels sur les emplois totaux (50,4 % ; France : 39, 6 %).*

Les densités fortes et moyennes (40 hab./km² et plus) s'organisent le long de quelques axes privilégiés :

- *L'axe du Doubs* va de Travaux-Dole à Montbéliard par Besançon, Baume-les-Dames, L'Isle-sur-le-Doubs. On peut le prolonger vers Belfort-Giromagny au Nord, Beaucourt, Fesches-le-Châtel, Delle, Grandvillars à l'Est, Pont-de-Roide au Sud. Encore discontinu, il englobe néanmoins les plus fortes densités franc-comtoises et rassemble cinq Comtois sur dix, soit environ 500 000 personnes. C'est l'épine dorsale de la province.

Les autres axes sont moins nets, et, évidemment, moins lourds.

- *Les plus nets* se situent :

- le long des régions vosgienne et sous-vosgienne (60 000 hab. environ)
- le long du Vignoble, de Salins-les-Bains à Saint-Amour (50 000 hab.)
- dans le Haut-Doubs, vers la frontière suisse, entre Pontarlier et Marche (45 000 hab.)
- vers la Bienne de Morez à Saint-Claude (35 000 hab.).

- *Le moins net* est celui de la Saône, de Gray à Jussey que l'on peut prolonger jusqu'à Passavant-la-Rochère et sur lequel on peut, à l'extrême rigueur, brancher la région de Vesoul (50 000 hab.).

Si l'on considère le cadre départemental, on constate que les taches de forte densité les plus vastes et les plus intenses se situent surtout dans le Doubs (densité moyenne du département : 81,5 hab./km²) et le Territoire de Belfort (194). Le Jura (46,6 hab./km²) et la Haute-Saône (40,1) viennent loin derrière.

Les densités fortes (100 h/km² et plus) correspondent schématiquement aux unités urbaines.

- Trois de ces unités dominent par la surface couverte, par les fortes densités ou par la taille. Ce sont :

- Besançon, la capitale régionale, 116 000 hab. (113 000 pour la ville), 1 405 hab./km²,
- Montbéliard, 114 000 hab. (seulement 24 000 pour la ville et de 11 à 13 000 pour les grosses communes de Audincourt, Valentigney, Bethoncourt,) 820 hab./km²,
- Belfort, 71 000 hab. (53 000 pour la ville), 1 066 hab./km².

A ces deux dernières il faut rattacher des unités satellites : au Nord, Giromagny (6 000 hab., 110 hab./km²), au centre Chatenois-les-Forges (3000 hab., 246 hab./km²) et Héricourt (7 000 hab., 696 hab./km²), à L'Est Feschés-le-Chatel (3 000 hab., 466 h/km²), Beaucourt (6 000 hab., 591 hab./km²), Grandvillars (4 000 hab., 201 hab./km²), Delle (6 000 hab., 667 hab./km²), au Sud, Pont-de-Roide (6 000 hab., 244 hab./km²).

Cependant, l'ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler *l'aire urbaine de Belfort Montbéliard*, englobe, dans un triangle de 30 km de côté, 240 000 habitants, un quart de la population comtoise sur 2,8 % du territoire régional, soit une densité de 522 hab./ km². Elle domine, de loin, par sa masse et sa surface, la capitale régionale. En prenant conscience de son unité, cette vaste conurbation, qui chevauche trois départements, pourrait devenir la 17^e agglomération française.

Au total, 1 comtois sur 3 habite dans les trois unités urbaines les plus importantes.

- Viennent, loin derrière, sept autres unités urbaines moyennes, disposées dans un rayon de 50 à 70 km autour de Besançon. Elles comportent chacune de une à quelques communes. La densité de leur population est généralement inférieure aux précédentes et oscille entre 260 et 680 hab./km². Ce sont :

- Dole, 27 000 hab., 627 hab./km², à laquelle on peut adjoindre Travaux, 8000 hab., 357 hab./km², soit 35 000 hab. au total.
- Lons-le-Saunier, 24 000 hab., 603 hab./km²,
- Vesoul, 21 000 hab., 684 hab./km²,

- Pontarlier, 16 000 hab., 281 hab./km²,
- Gray, 12 000 hab., 285 hab./km²,
- Luxeuil-les-Bains, 12 000 hab., 258 hab./km².

Cet ensemble accueille 135 000 hab., soit près de 1 comtois sur 7.

Enfin, reste une vingtaine de taches de haute densité, généralement limitée chacune à une commune. Dans quinze cas il s'agit de petites unités urbaines réparties assez régulièrement - sauf dans le vide de la Haute-Saône occidentale - entre les mailles du réseau urbain supérieur. La densité de population de ces petites agglomérations oscille entre 100 et 250 h/km², à deux exceptions près, Morteau (437), Champagnole (396). Les fortes densités de population non urbaine sont des cas d'espèce.

Dans cet ensemble vit 1 Comtois sur 10.

Les densités moyennes, (entre 40 et 99,9 h/km²) correspondent approximativement aux ZPIU, diminuées des Unités urbaines.

- *Les zones de densité moyenne viennent généralement se lover autour des unités urbaines. L'ensemble correspond assez bien aux Z.P.I.U. Les communes non urbaines des ZPIU ont été sélectionnées par l'INSEE en fonction de leur faible pourcentage d'actifs agricoles, de leur fort contingent de migrants quotidiens et de la présence d'établissements industriels.*

Ces densités moyennes correspondent à deux types de Z P I U.

- *Un premier type de Z P I U recouvre, à peu près, les bassins de main d'œuvre qui envoient quotidiennement une partie de leurs actifs vers les unités urbaines. Les densités les plus fortes (entre 60 et 99,9 hab./km²) se situent dans les zones proprement périurbaines, revivifiées par l'installation de citadins qui quittent la ville. Plus loin les densités sont plus faibles ; l'influence urbaine n'a fait que bloquer l'exode rural mais n'a pas encore contribué à une augmentation de la densité. Les limites extrêmes de ces Z.P.I.U. voient même les densités tomber au-dessous de 40 hab./km² : elles ont été autrefois très touchées par l'exode rural ; le blocage de cette évolution négative n'est pas encore intervenu ou est en train de se faire. C'est bien visible dans la partie sundgovienne et vosgienne de la Z P I U de Belfort.*

Les quatre grandes Z P I U de la province sont de ce type. Elles correspondent à la zone d'attraction des quatre principaux centres d'emploi, c'est-à-dire les unités urbaines de :

- Montbéliard : automobiles, cycles et outillage Peugeot (40 000 emplois), tertiaire (12 000) ;
- Belfort : tertiaire (15 000), construction électrique Alsthom (7 500), matériel pour ordinateur Honeywell-Bull (2-200) ainsi que les unités urbaines satellites: Beaucourt (machines à écrire de la Société Belfortaine de

Mécanographie : 1 400 emplois), Delle (vis et boulons de la Société de Forgeage et décolletage : 1 000, isolants électriques UDD-FIM : 1 300). L'aire urbaine de Belfort-Montbéliard fournit des emplois à 11 000 actifs qui viennent quotidiennement de l'extérieur ;

- Besançon : tertiaire (25 000 emplois), horlogerie (5 000 dont Kelton 2 000) industries mécaniques, textiles (Rhodiaceta : 2500, Weil : 1 400), alimentaires ;
- Dole - Travaux : tertiaire (7 000 emplois), produits chimiques Solvay (3 000), appareillage électrique Jeanrenaud (800).

D'autres zones de moyenne densité et de moindre importance s'organisent ainsi autour d'un centre. C'est le cas autour de Vesoul, Lons-le-Saunier, Gray.

Dans ce type de Z P I U, l'emploi ne dépend pas entièrement des grands centres : l'emploi agricole n'a pas disparu (encore 1 500 actifs dans l'aire-urbaine de Belfort-Montbéliard), l'emploi tertiaire existe, en particulier dans les commerces de faible niveau, et certaines usines sont installées hors des unités urbaines (sous-traitance de Peugeot par exemple) ; cependant, ce type reste caractérisé par la concentration de l'emploi et son attraction lointaine.

Le deuxième type de Z P I U est de moindre envergure ; il est, aussi, organisé différemment. Ici pas de domination d'un centre mais dispersion de l'emploi industriel dans les petites unités urbaines et dans des centres véritablement ruraux. La Franche-Comté a su garder une authentique industrie rurale, non-marginale et souvent dynamique. Ce type de Z P I U à emploi plus autonome se trouve :

- dans la zone horlogère du Haut-Doubs, vers Morteau, Villers-le-Lac, le Russey, Marche-Charquemont ;
- dans la région des petites industries du Haut-Jura (lunettes, pipes, jouets, objets en matière plastique ou en bois) vers Saint-Claude et Morez ;
- dans la zone industrielle vosgienne et sous-vosgienne (textile, produits métallurgiques, bois) vers Saint-Loup, Luxeuil, Melisey, Ronchamp, Lure qui, tout en envoyant de la main d'œuvre vers la Porte de Bourgogne et d'Alsace, disposent d'emplois locaux ;
- dans les petites régions de tradition métallurgique de Port-Sur-Saône et de la vallée de la Haute-Loue (Ornans).

Dans ce type de ZPIU les densités sont généralement plus faibles que dans le précédent et certaines communes n'atteignent pas même des densités moyennes. C'est net dans le Haut-Jura, vers Port-sur-Saône, Luxeuil, Saint-Loup. L'agriculture demeure, Elle est parfois en piètre état (Haute-Loue, zones vosgienne et sous-vosgienne), parfois, au contraire de fort bon niveau (Haut-Doubs).

- Cependant, le fait urbain et industriel n'explique pas entièrement les densités moyennes. Celles du Vignoble du Jura s'expliquent aussi, en partie, par la viticulture et la fonction de passage au pied de la chaîne jurassienne. D'autres espaces plus restreints atteignent des densités moyennes du fait d'une activité touristique (Las de Saint Point et station de ski de Métabief au Sud de Pontarlier, station des Rousses au Sud-Est de Morez) ou du fait de l'existence d'un centre rural de service.

Les densités faibles (moins de 40 h / km²) correspondent généralement aux zones restées agricoles.

- Les densités faibles couvrent encore l'essentiel du territoire comtois, en particulier dans :

- la Montagne vosgienne,
- les plateaux de Haute-Saône prolongés par la partie Nord des plaines et basses vallées (vallée de l'Ognon surtout),
- la chaîne du Jura (plateaux inférieurs, moyens et supérieurs, Combe d'Ain, Petite Montagne) à l'exception des zones déjà vues du Haut-Doubs et du Haut-Jura,
- la Bresse, le Val d'Amour et Forêt de Chaux.

- Les aires de très faible densité (moins de 15 h/km²) sont particulièrement vastes dans le Sud de la chaîne jurassienne (département du Jura et Sud du département du Doubs), dans la forêt de Chaux et les plateaux de Haute-Saône.

- Ces espaces de faible ou très faible densité sont essentiellement agricoles : toujours plus de 30 et souvent plus de 50 % des actifs sont agriculteurs. L'agriculture n'utilise d'ailleurs guère plus de la moitié du territoire : 37 % du sol comtois est en forêt. Elle est encore essentiellement basée sur l'élevage bovin (72 % de la valeur de la production) ; or cet élevage est faible utilisateur de main-d'œuvre : 4 à 6 actifs pour 100 ha de surface agricole utile, sauf dans la Montagne vosgienne, la Région vosgienne et la Bresse où les exploitations sont plus petites et la productivité moindre, et dans le Vignoble. Tout se conjugue donc pour affaiblir les densités agricoles.

La main-d'œuvre non-agricole trouve quelques emplois sur place et dans les petits centres ruraux ou fait partie des franges de migrations quotidiennes vers les grands centres d'emplois.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1954 et 1962

LES ANTECEDENTS : UN LONG DECLIN, UNE FORTE REPRISE.

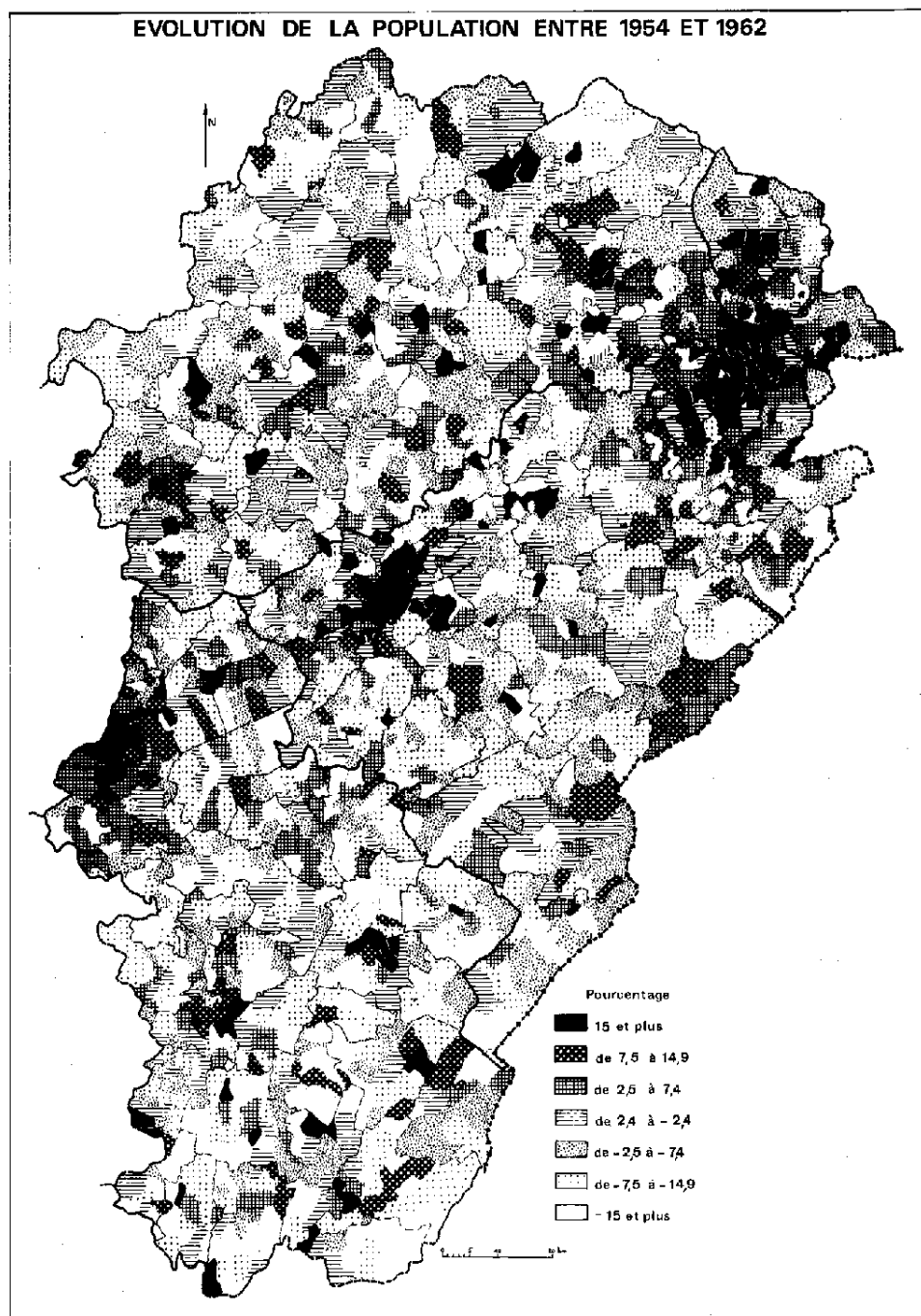
- Depuis 1801, l'évolution globale de la population comtoise (dans les frontières actuelles) s'est faite en quatre périodes :

- une phase de croissance qui culmine entre 1841 et 1851, époque où, une première fois, le million d'habitants est dépassé (1 015 000 hab. en 1851) ; la région a alors une densité de population presque équivalente à la moyenne française : 62,7 hab./ km² contre 67,0 pour la France ;
- après une courte période de décroissance rapide (950 000 hab. en 1855), un pallier jusqu'en 1891 (940 000 hab.) ;
- une décroissance rapide jusqu'en 1946 (804 000 hab.) due à l'accélération de l'émigration. C'est alors que la densité comtoise va nettement décrocher : 49,7 hab./km² contre 74,4 pour la France en 1946 ;
- une vive reprise depuis 1946. Entre cette date et 1968, la population s'est accrue de 23 %, soit plus que la moyenne française (20 %). Elle a franchi à nouveau le cap du million d'habitants en 1969. Cet accroissement est dû à un ralentissement puis à un renversement des migrations définitives en faveur de la région. Il est dû surtout au maintien d'une fécondité particulièrement forte dans le Nord et le Centre du Jura comtois.

Mais cette évolution globale masque de profondes disparités entre départements.

- *Le Doubs*, en 1801, était, avec 216 000 hab. le moins peuplé des départements comtois (Territoire de Belfort mis- à part). Il connaît, au début du XIXe siècle, une vive croissance qui se poursuit, avec quelques à-coups, jusqu'en 1896. Comme les départements voisins déclinent dès 1841, la population du Doubs dépasse celle du Jura en 1866, celle de Haute-Saône en 1876 pour atteindre 311 000 en 1886. Suit une période de lent déclin jusqu'en 1921, puis de tendance lente, et parfois contrariée, à la croissance, jusqu'en 1946. Depuis cette date le département connaît une croissance exceptionnelle due à une fécondité et à une immigration fortes. Désormais, plus de quatre Comtois sur dix habitent le Doubs.
- *La Haute-Saône et le Jura* ont connu des évolutions très différentes de celle du Doubs. Après une croissance qui s'arrête en 1841, suit un recul long et dramatique, jusqu'en 1946: la Haute-Saône passe de 348 000 hab. à 203 000 hab. et perd donc plus de 40 % de sa population; le Jura passe de 317 000 hab. à 216 000 et perd 31 % de ses effectifs. Depuis 1946 on assiste à une reprise timide, coupée même, pour la Haute-Saône, d'une petite régression entre 1954 et 1962. En 1968, la Haute-Saône, compte 214 000 hab., le Jura 234 000.

- *Le cas du Territoire de Belfort est original. Après une forte croissance entre 1801 (31 000 hab.) et 1851 (57 000), les effectifs se stabilisent entre 1851 et 1871. Suit une rapide poussée, après 1871 due à l'immigration des Alsaciens qui fuient leur province annexée, au développement industriel qui suit et au rôle de place forte de Belfort. La population double presque jusqu'en 1911 (101 000 hab.). Elle stagne ensuite jusqu'en 1936, chute nettement pendant la guerre (87 000 en 1947). L'après-guerre est une période de vive reprise qui dure jusqu'en 1968 (118 000 hab.).*



Depuis 1946 la population comtoise connaît donc un rapide accroissement. L'évolution, on l'a vu, est différente selon les départements. Elle est variable aussi selon les époques et les sous-régions. C'est ce que nous allons montrer pour 1954-1962 et 1962-1968.

Entre 1954 et 1962, l'évolution globale est largement positive.

La Franche-Comté passe alors de 856 000 à 929 000 h ab.(définition 1954), soit une augmentation de 8,1 %. Cet accroissement est très voisin de celui de la France (8,2 %), mais sa structure est très différente. En France, l'accroissement est dû, pour 67 % à l'excédent des naissances sur les décès et pour 33 % à l'immigration nette. En Franche-Comté ces pourcentages sont respectivement de 85 % et 15 %. C'est donc à son dynamisme naturel que la région doit son renouveau. Son taux de natalité est voisin de 20 pour mille, contre 18 à la France, les taux de mortalité étant semblables. Par contre, l'immigration est plus faible qu'ailleurs.

Mais cette évolution est fortement contrastée à l'intérieur de l'espace régional comme le montre la carte.

Les zones où s'accroît la population (plus 2,5 % et au-delà) sont peu étendues

- Elles se situent le long des axes de densité forte et moyenne que nous avons reconnus plus haut :

- L'axe du Doubs est essentiel : les plus vastes et les plus intenses zones d'accroissement s'y trouvent rassemblées, particulièrement vers Belfort-Montbéliard, moins vers Besançon (au moins en surface) et vers Dole-Tavaux. Alors que l'ensemble de la Franche-Comté gagne 72 000 hab. au total, l'axe du Doubs en gagne à lui seul au moins 80 000; c'est donc que les migrations internes ou externes ont largement joué à son profit.

Il faut remarquer, cependant, que l'axe est incomplet. Il se rétrécit entre Dole et Besançon et il est largement interrompu entre Besançon et Montbéliard, malgré la présence de Baume-les-Dames.

- les autres axes sont beaucoup plus ténus, beaucoup moins soutenus et souvent interrompus. Les plus nets sont celui de la zone vosgienne et sous-vosgienne, celui de la Saône (beaucoup mieux marqué que sur la carte des densités), celui du Haut-Doubs et celui de la Bienne. Par contre, l'axe du Vignoble est esquissé discrètement à chacune de ses extrémités (Salins-les-Bains, Arbois-Poligny, Saint-Amour) et n'est bien marqué qu'en son centre, vers Lons-le-Saunier. Par contre un nouvel axe s'esquisse, celui de l'Ain qui, de Champagnole, file vers le Sud du Jura par des régions touristiques qui suivent la vallée et ses annexes (lacs de Chalain, Clairvaux).

- Les aires de très fort accroissement (15 % et au-delà) correspondent aux quatre unités urbaines les plus importantes : Belfort, Montbéliard et leurs annexes, Besançon, Dole-Tavaux. Elles s'accroissent par leur dynamisme démographique naturel et, pour deux d'entre elles surtout, par une intense immigration, généralement jeune, qui renforce la natalité. Sur les 50 000 Comtois qui ont quitté la campagne pour les villes de la région, au cours de la période, 18 000 se sont installés à Besançon 20 000 à Montbéliard, soit 76 % ; 4 % sont allés dans les autres villes du Doubs, le reste, soit à peine 10 000, s'est fixé dans les différentes unités urbaines des autres départements.

En huit ans, Montbéliard s'accroît de 42,9 %, Besançon de 36,5 %, Dole-Tavaux, de 17,5 %, Belfort de 15 %. Les campagnes, et mêmes les petites villes comtoises connaissent alors des difficultés du fait du délestage de l'agriculture, de la crise ou de la concentration de vieilles industries encore largement rurales (textile, bois, métallurgie traditionnelle, horlogerie) et des difficultés induites de l'artisanat et du petit commerce. C'est le moment où, justement, les grandes agglomérations ont besoin de main-d'œuvre. Besançon, qui accède au rang de capitale régionale, renforce son secteur tertiaire, étoffe des industries traditionnelles comme l'horlogerie et en accueille de nouvelles, (textile synthétique, par exemple). A Montbéliard, c'est évidemment Peugeot qui fait la progression ; ses effectifs passent de 15 000 salariés en 1955 22 000 en 1962.

Les autres zones de très fort accroissement ne compte guère à côté de celles-ci Elles ne couvrent chacune qu'une ou deux communes, généralement. Ce sont, e: tout ou partie, quelques unités urbaines de moindre taille mais particulièrement dynamiques pour des raisons locales : Baume-les-Dames (+35 %) dans le Doubs, Champagnole (+32,1 %) et Lons-le-Saunier dans le Jura (+ 19,2 %), Luxeuil les-Bains (+ 25,7 %) , Vesoul (+ 16,4 %) en Haute-Saône. Enfin, pour des raisons variées, certaines communes rurales, souvent parmi les plus importantes, ont pu dépasser le cap des 15 % d'accroissement.

Les aires d'accroissement fort ou moyen (de 2,5 % à 14,9 %) correspondent :

- à la périphérie des quatre grandes unités urbaines vues plus haut, c'est à dire au cœur des ZPIU qui entourent ces agglomérations ;
- aux unités urbaines de taille moyenne ou petite et au cœur des ZPIU qui les encadrent. On peut remarquer cependant que les unités urbaines de moins de 5 000 se situent plutôt dans les accroissements les plus faibles (entre 2,5 et 7,4 %) ; les autres ont généralement des accroissements plus rapides.

Que ce soit dans les ZPIU vastes ou' dans les autres, on constate que le aires d'accroissement sont bien loin de recouvrir l'ensemble des ZPIU ; de large espace inclus dans ces zones, stagnent ou même déclinent. C'est particulièrement vrai de la partie vosgienne et sundgovienne de la ZPIU de Belfort, du Nord de celle de Luxeuil

d'une bonne partie de celle de Pontarlier, Saint-Claude, Arbois-Poligny, Vesoul, Port-sur-Saône, Passavant-la-Rochère. Si l'on défalque des ZPIU la population des agglomérations qui y sont incluses on constate que seule la ZPIU de Montbéliard a gagné plus de 3 000 h ; celles de Besançon, Dole Tavaux, Lons-le-Saunier et Morez ne sont accrues que de 5 à 800 habitants, toutes les autres de moins de 500 (Belfort : 100). Les parties non urbaines de certaines ont même perdu globalement des habitants : Luxeuil 1 100 Saint-Claude 300, Vesoul 100.

- enfin certaines communes rurales parviennent à des accroissements forts ou moyens du fait d'une fonction touristique (Haut-Doubs, Haut-Jura, Combe d'Ain) commerciale ou industrielle.

Les zones où la population stagne ou régresse plus 2,4 % et en dessous) couvrent la majeure partie de la région.

- Certaines zones réussissent à maintenir ou à ne diminuer leur population que légèrement.

Elles se situent :

- le long des grands axes que nous avons définis, c'est-à-dire à la périphérie des ZPIU ou à la jointure des ZPIU alignées sur ces axes, ou même hors des ZPIU, mais dans les régions suffisamment proches des centres industriels et urbains pour pouvoir y envoyer quelques migrants (Nord de Besançon, Ouest et Sud de Montbéliard par exemple) ;
- dans des espaces ruraux suffisamment féconds pour compenser les départs par croît naturel (certaines communes des plateaux du Doubs) ;
- à proximité de certains des petits centres ruraux signalés plus haut.

- Ailleurs c'est une décroissance générale, parfois dramatique. De larges espaces perdent plus de 7,5 ou même plus de 15 % de leurs effectifs. On a là, en particulier, les régions de faible densité signalées à propos de la carte précédente : Montagne, vosgienne, plateaux de Haute-Saône prolongés par la vallée de l'Ognon, chaîne du Jura (particulièrement dans le Sud du Doubs et le département du Jura), Bresse, Val d'Amour et Forêt de Chaux. Il faudrait y ajouter une partie de la Vôge et l'Ouest de la région sous-vosgienne.

Dans ces campagnes profondes, restées jusque-là essentiellement agricoles, la mutation des structures agricoles et ses effets subséquents, ainsi que l'attrait des emplois urbains, touchent l'économie locale de plein fouet. Alors que le taux de régression des agriculteurs, s'était tenu, entre 1921 et 1954, entre 1,4 à 2 % l'an, selon les départements, il s'accélère brusquement entre 1954 et 1962 : 3,9 % par an pour la Franche-Comté, 3,5 pour la Haute-Saône, 4,0 pour le Doubs et le Jura, 7,0 pour le Territoire de Belfort. Là où rien ne peut fixer sur place la main-d'œuvre, quitter

l'agriculture équivalait à quitter le village pour les grands axes de croissance locaux, pour les régions voisines ou pour la région parisienne. L'exode rural touche surtout les classes jeunes et contribue ainsi à gêner la régénération de la population rurale. Les taux bruts de natalité deviennent, à la campagne, inférieurs à ceux de la ville (18,5 pour mille contre 21 pour mille) et les taux de mortalité très nettement supérieurs (13,0 pour mille contre 9,4 pour mille).

Alors que les villes comtoises gagnent 95 000 personnes (plus 22,5 %), les campagnes en perdent plus de 25 000 (moins 5,8 %). Sur ces 25 000, 24 000 sont perdues par les campagnes profondes (espace total moins ZPIU).

La résultante de l'ensemble de ces mouvements se traduit par des disparités de deux types :

-disparités entre espaces urbain, semi-urbain et rural :

- la population urbaine connaît une poussée exceptionnelle : + 22 %,
- la population semi-urbaine (ZPIU moins agglomérations) régresse légèrement : -1,3 %;
- la population rurale profonde perd 8,5 % de ses effectifs (population rurale totale - 5,8 %);

- *disparités entre départements* : alors que la population de l'ensemble de la Franche-Comté progresse de 8,1 %, celle du Doubs croît de 18 %, celle du Territoire de Belfort de 11 % ; par contre le solde est à peine positif dans le Jura (1,8 %) et même négatif en Haute-Saône (- 0,3 %). Ce département est le seul, de toute la France du Nord, de l'Est et du Sud, dont la population régresse.

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1962 et 1968

L'EXPANSION DEMOGRAPHIQUE GLOBALE S'ACCELERE LEGEREMENT.

La Franche-Comté passe de 929 000 hab. à 993 000, soit une progression de 1,17 % par an (1,08 % entre 1954 et 1962), à peu près comparable à la progression française. Comme dans la période précédente, l'accroissement est dû, pour l'essentiel, à l'excédent des naissances sur les décès: le taux moyen annuel de croissance naturelle est supérieur d'environ 30 % à son homologue national. Cependant le rôle du croît naturel dans la croissance globale est un peu plus faible qu'autrefois (78 %). La part de l'immigration est un peu plus forte (22 %) mais le taux annuel moyen d'accroissement par immigration reste inférieur de moitié au taux national.

Que sont devenus les contrastes intra-régionaux par rapport à la carte précédente ?

Les zones où s'accroît la population (plus 2,5 % et au-delà se sont considérablement élargies.

- Tous les axes d'accroissement se sont épanouis.

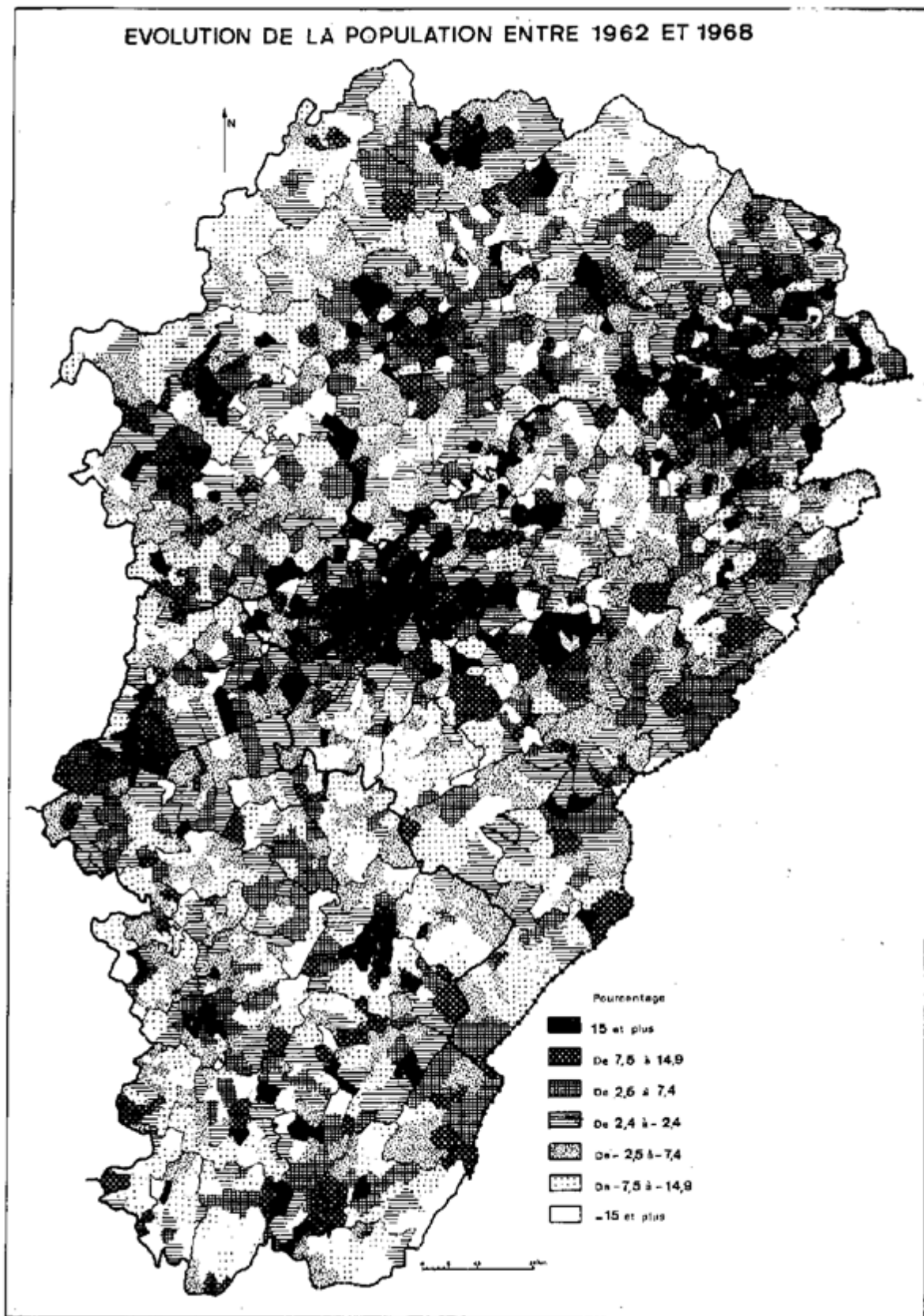
- *l'axe du Doubs* reste essentiel. Il s'est renforcé modérément vers Dole-Tavaux, plus nettement vers Belfort-Montbéliard, considérablement vers Besançon. Alors que, dans la période précédente, seule la ville de Besançon et quelques communes voisines connaissaient un vif accroissement, la vague de croissance déferle maintenant dans un rayon de 15 à 20 km. Elle touche des zones qui jusqu'alors avaient eu un dynamisme autonome :

Baume-les-Dames au Nord-Est, Valdahon à l'Est, la Haute-Loue au Sud-Est. Elle aborde les limites du département du côté du Jura et déborde, par-delà l'Ognon, en Haute-Saône. L'axe est maintenant presque complet, quoique tenu à certaines jointures.

Alors que la Franche-Comté, dans son ensemble, a gagné 64 000 h, l'axe du Doubs, non compris ses annexes lointaines en a recueilli à lui seul près de 50 000. Outre son dynamisme propre, dû à une population jeune, il a encore bénéficié, quoique moins qu'autrefois, des migrations internes et externes.

- *l'axe de la Saône* (au sens large) s'épanouit vers Gray, plus largement encore vers Vesoul et se marque mieux à l'amont. De Vesoul il se poursuit maintenant en trois branches, l'une vers Luxeuil et Saint-Loup, l'autre vers Aire et Melisey, une troisième vers Besançon.
- *l'axe du Haut-Doubs* se maintient, quoique certains de ses centres soient moins dynamiques qu'autrefois: Ses discontinuités tendent à s'estomper ; il est en voie de venir s'articuler sur l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard vers

le Nord et de combler le gap qui le sépare du Haut-Jura, par l'intermédiaire de la zone touristique de Métabief-Lac de Saint-Point.



- *l'axe sous-vosgien* s'alourdit, surtout à son extrémité occidentale ; celui de l'Ain se précise; celui de la Bienne s'élargit ; celui du Vignoble reste discret.
- cependant une zone de croissance, à peine esquissée précédemment, s'affirme *le long de l'Ognon* (à la frontière entre Doubs et Haute-Saône), grâce à sa vocation touristique et à sa proximité de Besançon.
- *Les aires de très fort accroissement (1.5 % et au-delà) ne sont plus l'apanage des trois unités urbaines les plus importantes.*
- en dehors de Besançon, où l'espace ne manque pas dans le vaste territoire communal, on remarque que *le centre des unités urbaines connaît un certain ralentissement* de l'expansion. Les très hauts niveaux de croissance sont reportés sur la périphérie des unités urbaines (Montbéliard, Belfort). Souvent même, c'est hors de l'agglomération que sont reportées les très fortes augmentations. C'est vrai à l'Est de Belfort, à l'Est, à l'Ouest et au Nord-Ouest de Montbéliard. C'est ainsi que les petites unités urbaines situées au cœur de l'aire ont peu poussé (Beaucourt 5,2 %) ou même ont régressé (Fesches-le-Chatel - 0,69 %, Chatenois-les-Forges - 2,20 %). A Besançon l'unité urbaine, de taille réduite; est largement débordée. ; les zones rurales proches, situées même hors - ZPIU, assurent un certain relai de croissance.

Les chiffres montrent que les grandes agglomérations connaissent effectivement un relatif tassement de l'expansion : Besançon, Belfort et Montbéliard entraînent pour 71 % dans l'accroissement urbain entre 1954 et 1962 ; elles n'y entrent plus que pour 60 % dans la période suivante. C'est la réduction de l'immigration qui est la cause essentielle ; celle-ci fléchit de 23 % à Besançon et de 77 % à Montbéliard. C'est la fin de l'exode massif vers le cœur des grandes agglomérations.

Cependant, il ne faut pas exagérer le tassement de la croissance des grandes unités. Celles-ci absorbent encore près des deux tiers du croît urbain et elles gardent des taux de croissance considérables : Besançon +19,4 % (9^e taux des 42 agglomérations françaises qui la dépassent par la taille), Montbéliard + 15,6 %, Belfort + 11,8 %. Seules cinq villes franc-comtoises, d'ailleurs petites, font autant ou mieux que Besançon et Montbéliard.

- *Les autres zones de très fort accroissement.* sont plus vastes, sinon plus nombreuses qu'autrefois. On les trouve dans, ou vers les unités urbaines de taille moyenne. Vesoul et Lons-le-Saunier connaissent un accroissement relatif presque équivalent de celui des grandes unités urbaines, respectivement 17,7 % et 14,8 %. Le solde migratoire y a plus que doublé. Dole est moins bien partagée ; le croît n'est que de 11,4 % car les migrations ont peu progressé et les très fortes croissances se font en bonne partie hors de l'agglomération.

Ce sont certaines agglomérations de plus petite taille qui sont les plus dynamiques : Valdahon (+ 41,9 %), Champagnole (+ 22,9 %), Baume-les-Dames (+ 21,7 %), Saint-Loup (+ 21,3 %), Port-sur-Saône (+ 19,2 %) ainsi que Lure, Morteau, Ornans qui approchent de très près +15 %. On assiste donc à un début de transfert de dynamisme démographique des grandes agglomérations vers les moyennes ou même les petites. Les communes de 20 à 50 000 h ont amélioré leur taux de croissance annuel de 35 % par rapport à la période précédente, les communes de 2 à 5 000 h de 63 %, alors que le taux des communes intermédiaires stagnait et celui des deux communes les plus importantes régressait de 40 %.

- Les aires d'accroissement fort ou moyen (de 2,5 % à 14,9 %) occupent maintenant des larges surfaces le long des axes que nous avons décrits. Elles couvrent :

- L'ensemble des autres agglomérations de la région, à quelques exceptions près qui régressent ou ont un solde à peine positif comme l'Isle-sur-le-Doubs (+ 0,75 %), Charquemont (+ 0,51 %) dans le Doubs, Salins-les-Bains (- 4,29 %) dans le Jura, Jussey (- 1,16 %) en Haute-Saône, Giromagny (+ 0,50 %) Feschel. Chatel (- 0,69 %), Chatenois-les-Forges (- 2,20 %) dans le Territoire de Belfort ; Saint-Claude (+ 2,66 %) et Ronchamp (+ 2,58 %) ne sont pas loin de cette limite.

Certes, dès 1954-1962, rares également étaient les villes en régression. Mais, alors que *les aires d'accroissement étaient bien loin de recouvrir l'ensemble des ZPIU, on constate maintenant qu'elles envahissent largement celles-ci.* Si l'on analyse l'accroissement de la population des ZPIU, défalquée de la population de leur agglomération principale, on remarque que 12 ZPIU (moins agglomération) sur 20 ont eu un accroissement supérieur à 2,5 %, 4 entre 0 et + 2,5 %, et que 4 seulement ont régressé (Salins-les-Bains - 13,2 %, Arbois-Poligny (- 3,2 %), le Russey (- 2,2 %), Port-sur-Saône (- 0,3 %). Les plus dynamiques, toujours hors agglomération principale, sont celles de Besançon (" + 15,6 %), Gray (+ 12,2 %), Saint-Claude (+ 11,4 %), Dole (+ 10,0 %), Lons-le-Saunier (+ 8,1 % ; elles s'accroissent plus que l'ensemble des villes de 2 à 5 000 h. de la région et presque autant que l'ensemble des villes de 5 000 à 20 000 h. C'est donc bien un accroissement de type urbain qui gagne une grande partie de ces espaces mi-ruraux, mi-urbains que sont les ZPIU hors agglomérations.

- Enfin, alors que l'accroissement reste souvent localisé à l'intérieur des ZPIU (en particulier pour Belfort-Montbéliard, les régions vosgienne et sous-vosgienne, le Vignoble), dans certains cas, le cadre de la ZPIU est largement dépassé. C'est évident pour Besançon dont les antennes rejoignent par exemple les ZPIU d'Ornans et Valdahon. C'est grâce à cette influence que les communes rurales des Plaines et basses vallées du département du Doubs ont connu un accroissement de 6,9 % (contre - 1,2 % entre 1954 et 1962) et que les Plateaux moyens du Jura (dans le département du Doubs), ont vu leur régression presque stoppée (- 0,3 % contre - 4,7 %).

Le cadre de la ZPIU est outrepassé aussi à Gray, Dole, Vesoul. Vers Dole, l'ensemble des communes rurales des Plaines et basses vallées du Jura ainsi que du Finage bénéficient de l'accroissement (respectivement + 2,2 % et 8 %). Vesoul, petite préfecture longtemps endormie, s'est réveillée grâce au renforcement de son secteur tertiaire et surtout à l'implantation d'une usine Peugeot qui emploie plus de 1 300 salariés. Vesoul a diffusé son dynamisme en pleine campagne et l'on a vu comment ses antennes avaient tendance à rejoindre les centres d'activités voisins. Elle a contribué à limiter la régression de l'ensemble des communes rurales de la vaste Région des Plateaux de Haute-Saône (- 2 % contre - 5,5 % précédemment). Son département, dont le cœur fut longtemps déserté, tend ainsi à trouver un centre polarisateur.

Dans le Jura, le cadre de la ZPIU est débordé également dans les régions touristiques hautes ou moyennes (vallée de l'Ain et barrage de Vouglans). La régression des communes rurales de la Montagne du Jura est en voie d'être stoppée (- 1,1 % contre - 7,7 % précédemment). C'est déjà chose faite dans la Combe d'Ain (+1,4 % contre - 7,8 %) et dans les Plateaux supérieurs (+ 2,9 % contre - 4,8 %).

Dans le Haut-Doubs la situation est moins nette. L'accroissement hors ZPIU se situe surtout dans la Montagne du Jura où le tourisme, en particulier, a permis de réduire nettement la régression (- 1,7 % contre - 6,0 %).

On assiste donc bien à une réanimation de l'espace en profondeur et non pas à une simple concentration urbaine comme dans la période précédente. Cependant la réanimation n'est pas spatialement continue.

Les zones où la population stagne ou régresse (plus 2,4 % et en-dessous) sont moins vastes qu'autrefois.

- *Les zones en stagnation* auréolent généralement les précédentes et font souvent sur les axes, la liaison entre les aires d'accroissement. Elles s'immiscent parfois au cœur de celles-ci comme nous l'avons remarqué plus haut.

Plus localisées, elles correspondent à des centres de services ruraux.

- *Les zones en régression*, qui formaient de larges taches uniformes, sont désormais fractionnées, sauf dans la Montagne vosgienne haut-saônoise dont les communes rurales détiennent le record de régression (9,56 %), dans les Plateaux inférieurs du Jura (- 8,5 %, toujours pour les communes rurales), dans l'extrême Sud de la région (Petite Montagne - 5,8 %) et dans le Nord-Ouest de la Haute-Saône. Il faut noter cependant que, même dans ces campagnes très profondes, la régression est inférieure de deux points à celle de 1954-1962.

Ailleurs les taches claires sont réduites à des clairières entre les axes.

La large plage de faible accroissement des plateaux inférieurs, moyens et, en partie, supérieurs de la chaîne du Jura est tronçonnée par l'apophyse bisontine. En dehors de la plaine grayloise, dont les communes rurales ont perdu 7,6 % de leur population, et des quatre régions citées plus haut, la régression de la population rurale ne dépasse qu'exceptionnellement 2,5 % (Région vosgienne de Haute-Saône - 3,3 %, Bresse 3,2 %, Val d'Amour et Forêt de Chaux - 3 %, Vignoble du Jura - 2,8 %, Montagne vosgienne du Territoire de Belfort - 2,5 %). Ailleurs les communes rurales régressent peu, ou même, comme on l'a vu, se maintiennent ou s'accroissent.

- La carte, cependant, ne fait pas apparaître un phénomène structurel de premier ordre. L'évolution démographique ne se fait pas seulement en fonction de la position des communes rurales par rapport aux agglomérations et aux ZP1U ; elle se fait aussi *en fonction de la taille de ces communes*. L'évolution est d'autant plus mauvaise que la population est plus faible, comme en fait foi le tableau suivant :

Population des communes	Evolution 1962-1968
Moins de 50 h	- 13,1 %
50 à 99	- 6,8 %
100 à 199 h	- 5,0%
200 à 499 h	- 0,8%
500 à 999 h	+ 4,8%
1 000 à 1999 h	+ 4,6 %

Ce phénomène n'a pas son équivalent dans les villes.

Population des Communes	Evolution 1962-1968
2 000 à 4 999	+ 6,2
5 000 à 9 999	+ 15,2%
10 000 à 19 999	+ 14,1 %
20 000 à 49 999	+ 12,6%

La résultante de l'ensemble de ces mouvements se traduit par des disparités moins voyantes qu'auparavant.

- L'éventail des disparités entre espaces, urbain, semi-urbain, rural se rétrécit :

- la poussée urbaine se tasse : +12,1 % contre + 22 % entre 1954 et 1962 (pour une période de 8 ans), du fait du ralentissement de l'accroissement dans les trois grandes agglomérations ;
- la population semi-urbaine (ZPIU moins agglomérations) a maintenant un solde largement positif : + 5,2 % (- 1,0 % dans la période précédente) ;
- la population rurale profonde continue de perdre ses effectifs, mais à un rythme moins rapide : - 3,9 % (- 8,5 % entre 1954-62).

On voit cependant que l'apparente stabilisation de la population rurale (- 0,3 %) cache une aggravation des disparités entre campagnes profondes et campagnes «urbanisées» ; l'écart était de 7,5 points entre 1954 et 1962, il est maintenant de 9,1 points, dans un registre général amélioré, il, est vrai.

- *Les disparités entre départements se tassent également.* Tous les départements progressent désormais : le Doubs de 10,8 % (18 % précédemment pour 8 ans), le Territoire de Belfort de 8,3 % (11 %), le Jura de 3,5 % (1,76 %), la Haute-Saône 2,8 (- 0,32 %).

Les facteurs de l'évolution démographique originale de la période 1962-1968 sont à rechercher dans les campagnes, où la diminution du nombre des agriculteurs se ralentit légèrement (2,9 % par an contre 3,3 %), et surtout dans les villes et les zones industrielles. Les créations d'emplois dans les grandes villes se ralentissent. C'est le cas pour Montbéliard, où l'effectif Peugeot se maintient jusqu'en 1965 vers 22 000 salariés, en attendant un redémarrage en fin de période. C'est vrai aussi pour Belfort et Besançon où aucune grande entreprise nouvelle ne se crée.

On assiste au début de reflux des citadins vers les campagnes périurbaines, moins pour y trouver de l'air pur, comme on le dit souvent, que des terrains à bâtir bon marché.

Les comtois quittent moins volontiers qu'autrefois les petites villes ; celles-ci leur paraissent plus attractives du point de vue de l'emploi comme des services. La généralisation de l'automobile permet d'ailleurs, pour les biens et services rares, un recours facile aux grandes villes. La plupart des villes petites et moyennes améliorent leur solde migratoire.

L'avenir.

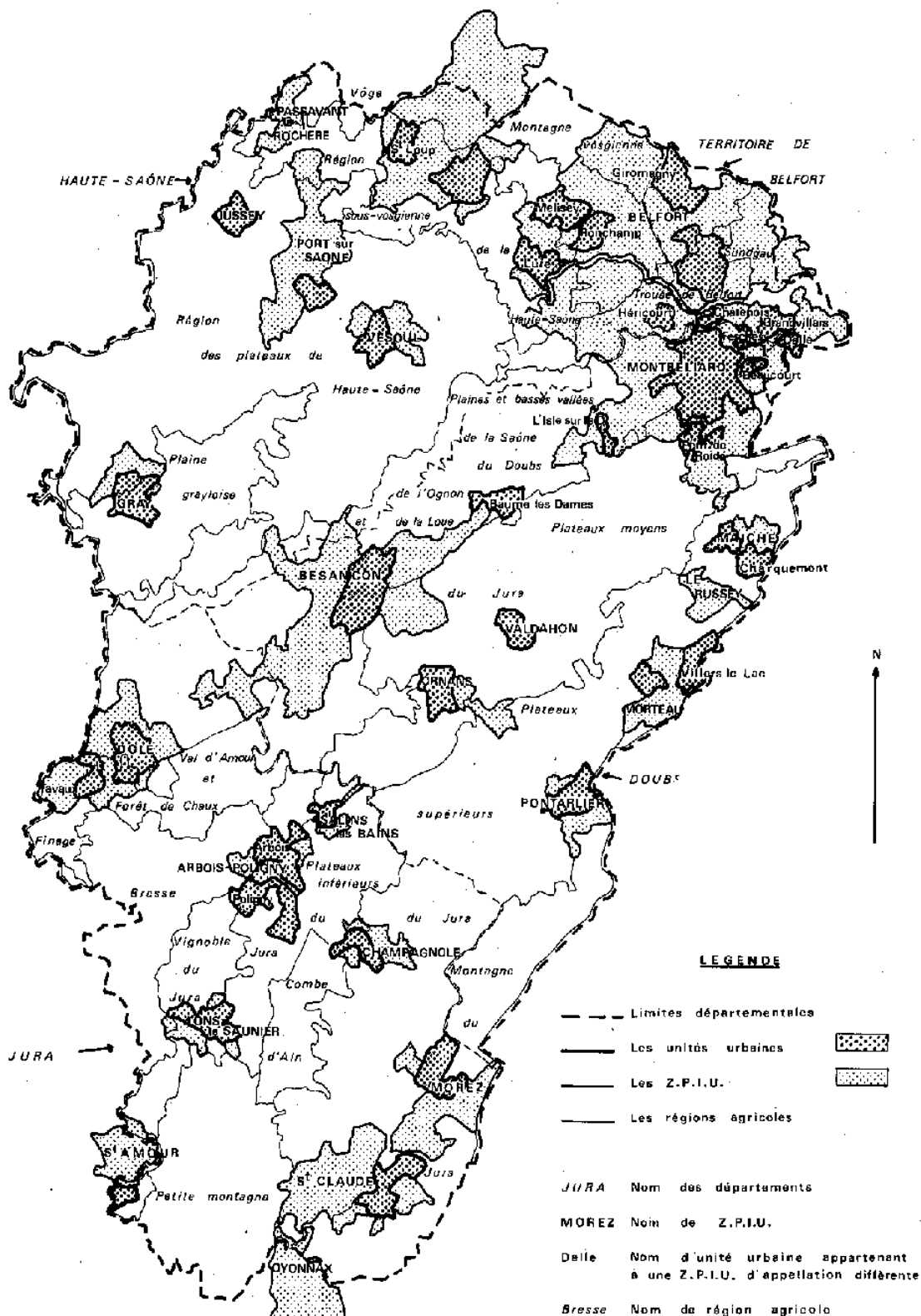
La Franche-Comté restera longtemps encore une région peu densément peuplée. On prévoit entre 1 180 000 et 1 225 000 h pour 1985, soit 75 h/km² au maximum.

Les disparités départementales semblent devoir, à court terme, se maintenir, ou même progresser légèrement, en valeur relative. En 1976 le Doubs devrait

englober 45,3 % de la population comtoise (43 % en 1968), le Territoire de Belfort 12,2 % (11,9 %), le Jura 22,3 % (23,5 %), Haute-Saône 20,2 % (21,6 %).

On devrait assister à un certain ralentissement de la régression démographique des campagnes profondes, à un renforcement et à un élargissement des axes de croissance, en particulier de l'axe du Doubs. La construction, d'ici la fin de la décennie, de l'autoroute A 36 Beaune-Mulhouse et la mise au gabarit européen de la branche franc-comtoise de la liaison fluviale Mer du Nord-Méditerranée vont renforcer l'axe du Doubs et en faire, plus que jamais, l'épine dorsale de la région.

ZONES DE PEUPLEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN (z.p.i.u.) - UNITES URBAINES
ET REGIONS AGRICOLES EN 1968.



DEPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL EN FRANCHE-COMTE

MIGRATIONS ALTERNANTES

RECENSEMENT de 1968

